



Réclamation de loyer garage non réglé

Par **ilolo113**, le **15/01/2013** à **09:21**

Bonjour,rnrnVoici ma question, mon bailleur me réclame 2 ans 1/2 de loyer de garage,il ne m'a jamais transcrit sur ma quittance de loyer habitation le garage. après un an j'ai reçu un coup de téléphone pour me dire que je devais un an de garage et qu'il y avait des problèmes informatique d'enregistrement de n° de garage. Puis un beau jour, je reçois ma quittance de loyer le 01/06/2012 avec cette fois-ci le loyer de mon garage, avec le reliquat de ma dette des 2 ans 1/2, puis en septembre je reçois une lettre normale en me demandant de régler desuite mon arrière et en decembre une autre lettre en me disant que je serai convoqué au tribunal, bien sur entre temps j'avais reçu les documents d'un huissier pour rembourser ma dette, donc j'envoi un courrier AR pour proposer un remboursement de 100€ par mois pendant 18 mois, depuis 3 jours j'ai reçu une convocation au tGI le 5 février, hors je ne peut me déplacer que dois je faire pour avoir une aide et monter un dossier pour le juge, d'avance merci !!rncordialement ilolo13